

DECLARATION COMMUNE DES PARTICIPANTS D'IPARRALDE AU FORUM D'AIETE

Il y a un an nous avons participé à la Conférence de Paix qui s'est déroulé au Palais d'Aiete à St Sébastien.

Un an après, nous tenons à réitérer notre engagement en faveur du processus de Paix en Pays Basque.

Nous réaffirmons aussi notre adhésion aux quatre points de la déclaration d'Aiete :

1- Nous invitons l'ETA à déclarer publiquement l'arrêt définitif de toute action armée et à solliciter le dialogue avec les gouvernements d'Espagne et de France pour aborder exclusivement les conséquences du conflit.

2- Si une telle déclaration est faite, nous encourageons vivement les gouvernements d'Espagne et de France à bien l'accueillir et à consentir à l'ouverture d'un dialogue traitant exclusivement des conséquences du conflit ”.

3- Nous conseillons que des mesures conséquentes soient prises pour promouvoir la réconciliation, apporter reconnaissance, compensation et assistance à toutes les victimes, reconnaître le tort qui a été causé et tenter de soigner les plaies, au niveau des individus comme de la société

4- De notre expérience dans la résolution de conflits, il y a souvent d'autres sujets qui, s'ils sont abordés, peuvent aider à atteindre une paix durable. Nous suggérons que les représentants politiques et acteurs non-violents se rencontrent pour discuter des questions politiques et, en concertation avec la population, de tout autre sujet qui pourrait contribuer à créer une nouvelle ère pacifique. De notre expérience, les observateurs tiers ou les médiateurs facilitent un tel dialogue. Ici, le dialogue pourrait, si les personnes impliquées le souhaitent, être accompagné par des médiateurs internationaux”.

Suite à la mise en œuvre du premier point de la déclaration d'Aiete, il nous semble important que le processus de Paix en Pays Basque puisse aller de l'avant, en particulier, par des avancées dans les aspects liés aux conséquences du conflit.

En ce qui nous concerne, et même si notre contribution ne peut être que modeste, nous voulons faire savoir que nous sommes disposés à participer à la mise en œuvre du quatrième point de la déclaration d'Aiete et à entamer entre les acteurs politiques du Pays Basque ayant participé à la Conférence un dialogue autour des questions pouvant favoriser des avancées dans le processus de paix.

Pour ce qui est de cette partie-ci du Pays Basque, l'actualité politique de ces dernières semaines a situé au cœur des débats les éléments suivants :

- . La nécessité d'un dialogue entre, d'une part, les gouvernements espagnols et français et, d'autre part, des représentants de l'ETA sur les questions du désarmement et des conséquences du conflit, suite à l'arrêt définitif de toute action armée annoncé par l'ETA aux lendemains de la Conférence d'Aiete, et effectivement suivi d'effet.**
- . La nécessité que soient reconnues toutes les victimes du conflit et leur souffrance.**
- . Le problème que suscite le maintien en application de procédures juridiques comme le mandat d'arrêt européen dont a fait l'objet Aurore Martin.**
- . La situation des prisonniers issus du conflit basque et la requête exprimée à l'occasion de la manifestation du 10 novembre pour qu'ils puissent bénéficier de dispositions établies par la loi française telles que le rapprochement ou les mesures de libertés conditionnelles.**
- . La question des personnes qui ont été obligées de s'exiler de leurs domiciles à cause du conflit, et qui réclament le droit à recouvrer une vie normalisée au sein de la société basque.**

En tant que participants à la Conférence d'Aiete, nous réaffirmons que la résolution de ces questions et la mise en œuvre d'un dialogue à l'échelle de l'ensemble du Pays Basque est nécessaire et qu'elle doit bénéficier de l'aide de médiateurs internationaux.